



HAL
open science

Observatoire aquitain des sciences de l'univers

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. Observatoire aquitain des sciences de l'univers. 2015, Université de Bordeaux, Centre national de la recherche scientifique - CNRS. hceres-02034995

HAL Id: hceres-02034995

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02034995v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Rapport du HCERES sur
la structure fédérative :

Observatoire Aquitain des Sciences de l'Univers
OASU

sous tutelle des
établissements et organismes :

Université de Bordeaux

Centre National de la Recherche Scientifique - CNRS

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Pour le HCERES,¹

Didier HOUSSIN, président

Au nom du comité d'experts,²

Sophie GODIN-BEEKMANN, présidente du
comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Fédération

Nom de la fédération : Observatoire Aquitain des Sciences de l'Univers

Acronyme de la fédération : OASU

Label demandé : Fédération

N° actuel :

Nom du directeur
(2014-2015) : M. Éric VILLENAVE

Nom du porteur de projet
(2016-2020) : M. Éric VILLENAVE

Membres du comité d'experts

Président : M^{me} Sophie GODIN-BEEKMANN, CNRS

Experts :

- M. Denis ANGERS, Agriculture et Agroalimentaire Québec
- M. François MIGNARD, Observatoire de la Côte d'Azur
- M. Gilles REVERDIN, CNRS
- M. François SCHMITT, CNRS
- M. Hervé WOZNIAK, Université de Strasbourg (représentant du CNAP)

Délégué scientifique représentant du HCERES :

M. Michel BLANC

Représentants des établissements et organismes tutelles de la fédération

M. Nicolas ARNAUD, CNRS-INSU

M. Éric PAPON, Université de Bordeaux

M. Jean-Luc POZZO, Université de Bordeaux

1 • Introduction

Historique de la structure, localisation géographique des chercheurs et description synthétique de son domaine d'activité

L'Observatoire de Bordeaux a été créé en 1878 mais l'OASU existe sous son statut actuel depuis 2003. Jusqu'à 2002, l'OSU de Bordeaux ne comprenait qu'une seule UMR, le L3AB, devenue depuis le Laboratoire d'Astrophysique de Bordeaux (LAB, UMR 5804 CNRS - UB). Le Laboratoire EPOC (Environnements et Paléo-environnements Océaniques et Continentaux, UMR 5805 CNRS - UB) est arrivé dans la structure en 2003. Ces deux laboratoires, et l'UMS 2567 créée pour le fonctionnement de l'OASU, constituent le « premier cercle » de l'OASU. Depuis 2011, 7 autres unités ou équipes ont intégré le « second cercle » de l'OASU par convention de partenariat : l'UMR ISPA (INRA-Bordeaux Sciences Agro), l'Équipe d'Accueil (EA) Géoressources et Environnement (ENSEGID, Université de Bordeaux Montaigne - Institut Polytechnique de Bordeaux), l'équipe ISOE GCE de l'IZM (UMR UB-CNRS), l'équipe CEMT de l'IMS (UMR UB-CNRS), l'équipe R&E du CENBG (UMR UB-CNRS), l'équipe PPP de PACEA (UMR UB-CNRS), et l'équipe IVS du SIAME (EA de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour). Les unités du premier cercle sont membres à part entière de l'OASU. Elles sont impliquées dans la gouvernance de l'observatoire, participent à ses conseils et bénéficient des moyens communs engagés par les tutelles dans l'UMS. Les unités ou équipes du 2^{ème} cercle sont, quant à elles, associées à l'Observatoire par convention de partenariat de recherche. Elles ne sont pas impliquées dans la gouvernance de l'OASU. L'ensemble des premier et deuxième cercles de l'OASU rassemble environ 540 personnes (110 enseignants-chercheurs, 71 chercheurs, 151 ITA et BIATSS et 208 contractuels post-doctorants, doctorants ou CDD).

L'OASU met en œuvre des actions spécifiques concernant les activités d'observation dans le domaine des Sciences de la Terre, de l'Environnement et de l'Univers, l'organisation de services communs au bénéfice des laboratoires et équipes qui lui sont rattachés, la mise à disposition de données (spatiales ou terrestres), le développement d'instrumentations spécifiques, le soutien à des actions scientifiques transverses entre équipes et/ou laboratoires et, de façon plus générale, toute action fédérative autour de l'Environnement et de l'Univers en Aquitaine.

L'activité de l'OASU est centrée sur l'observation de la planète (environnement naturel et forçages anthropiques) et de l'univers (astronomie, astrophysique), en liaison avec les activités de recherche des laboratoires et équipes associées à l'observatoire.

L'OASU est aujourd'hui principalement installé sur 3 sites : Floirac (LAB et UMS), Talence (EPOC) et Arcachon (EPOC).

Équipe de direction

Directeur : M. Éric VILLENAVE

Directeur-adjoint : M. Benoît SAUTOUR

Effectifs propres à la structure

L'effectif de l'UMS 2567 est de 19 personnes. Il comprend le directeur et le directeur adjoint, et 17 personnels ingénieurs, techniciens et administratifs. Parmi ces derniers, 8 sont employés par le CNRS en tant que titulaires, 9 par l'Université de Bordeaux (dont 2 contractuels) et 1 personnel de l'Académie de Bordeaux.

2 • Appréciation sur la structure fédérative

Avis global

L'OASU est un observatoire relativement récent dans sa configuration actuelle, qui inclut deux UMR et une UMS dans le « premier cercle » et sept UMR ou équipes de recherche dans le « deuxième cercle ». Si la structuration des unités en premier et deuxième cercles semble étonnante à première vue, elle s'avère convenir aux différents acteurs et apparaît pertinente au regard de l'implication des équipes concernées dans les activités de l'OASU.

Le dynamisme actuel de l'OASU doit beaucoup à l'investissement et au leadership de l'équipe de direction. Lors de la visite du comité d'experts, les personnels (CNAP et UMS) ont paru satisfaits de leur relation avec la direction de l'OASU. L'organisation de l'Observatoire semble fonctionnelle malgré la multiplicité des sites géographiques. L'équipe de direction est également très investie dans des activités d'animations scientifiques destinées à réduire la polarisation de l'Observatoire entre les thématiques « astronomie » et « environnement » qui paraissent relativement éloignées.

Dans sa configuration actuelle, l'OASU montre un déséquilibre numérique important entre les effectifs de ses deux UMR du premier cercle, au profit de l'UMR EPOC, qui représente plus des deux tiers de l'effectif total de l'observatoire. La proportion inverse est toutefois observée pour les personnels CNAP qui relèvent à 90 % du domaine de l'Astronomie et de l'Astrophysique.

Malgré un récent affaiblissement de sa présence au sein de la nouvelle Université de Bordeaux, dû au mode de structuration de cette université, l'OASU est bien inséré dans le tissu régional en termes de recherche et de formation, notamment dans le domaine de l'environnement. Cette bonne insertion se traduit par des projets d'élargissement à des acteurs relativement éloignés géographiquement mais qui montrent une bonne dynamique régionale dans les thématiques portées par l'OASU.

Points forts et opportunités

- le premier cercle de l'OASU est constitué d'UMR de renommée internationale et l'observatoire bénéficie largement de la visibilité de ses unités ;
- les activités d'observation de l'OASU sont bien reconnues tant au plan national qu'international. La production scientifique de ces activités est excellente. Les observations du milieu littoral (SOMLIT) sont bien reconnues par les services régionaux de gestion de l'environnement ;
- les services d'observation labellisés de l'OASU bénéficient d'un bon soutien en personnels CNAP, particulièrement dans le domaine Astronomie et Astrophysique ;
- l'initiation d'actions scientifiques transverses financées par l'observatoire a permis de fédérer les équipes des premier et deuxième cercles sur des thématiques communes, créant ainsi des synergies durables ;
- l'UMS de l'OASU bénéficie d'un bon soutien du CNRS et de l'Université de Bordeaux, avec une proportion importante de personnels permanents. Cette situation a permis de mutualiser les services d'informatique des unités du premier cercle, avec à la clé une bonne visibilité de l'OASU vis-à-vis des portails nationaux et internationaux ;
- l'OASU présente une forte identité régionale et une bonne attractivité qui se traduisent par des demandes de rattachement d'équipes de recherche dans les deux cercles de l'Observatoire au cours du prochain contrat quinquennal ;
- l'OASU a reçu le soutien de l'Université et des acteurs régionaux pour le regroupement des unités du premier cercle dans un nouveau bâtiment en cours de construction et dont l'OASU a la maîtrise d'œuvre. Ce regroupement permettra d'améliorer la synergie entre les différentes unités constituant le premier cercle de l'OASU.

Points faibles et risques

- depuis la fusion des universités bordelaises, l'OASU a subi une perte d'influence au sein de la nouvelle Université de Bordeaux, tant sur les aspects recherche que formation, et ceci malgré l'investissement proactif de la direction de l'Observatoire dans la constitution des nouvelles structures de l'université ;

- l'écart thématique important entre les deux unités de recherche constituant le premier cercle de l'Observatoire favorise des logiques centrifuges, accentuées par l'absence de membres du LAB (Astrophysique) dans la gouvernance de l'OASU ;
- le déséquilibre numérique des effectifs entre les deux UMR du premier cercle nuit à la visibilité de l'OASU en tant qu'entité fédératrice. A certains égards, le laboratoire EPOC paraît s'arroger certaines prérogatives de l'Observatoire, notamment dans la gestion des plateformes analytiques E3A et le portage du projet de Pôle Océanographique d'Arcachon ;
- malgré la mise en place d'actions scientifiques transverses, l'absence d'axes stratégiques structurants dans le projet de l'OASU nuit à sa visibilité dans le contexte local, notamment au sein de l'Université de Bordeaux.

Recommandations

Les recommandations du comité d'experts portent sur les points suivants :

- les réflexions sur l'élargissement du périmètre de l'OASU tant au « premier » qu'au « deuxième » cercle doivent être poursuivies et concrétisées. Il convient à cet égard de bien identifier la contribution en termes de moyen des nouvelles unités rejoignant l'OASU et de clarifier l'engagement de leurs tutelles vis-à-vis de l'Observatoire ;
- concernant le prochain déménagement des équipes de l'OASU du site de Floirac vers le nouveau bâtiment du site de Talence, il est crucial de maintenir la qualité du transfert d'information en interne à l'OASU et de rester à l'écoute des personnels concernés par le déménagement, surtout dans un contexte d'incertitude quant au devenir du site de Floirac. A cet égard, le comité d'experts soutient la volonté exprimée par la direction de l'OASU de sauvegarde du patrimoine scientifique de l'Observatoire et le projet d'activités de médiation scientifique à intérêt pédagogique sur ce site ;
- compte tenu du déséquilibre numérique entre les deux UMR du premier cercle de l'OASU et de l'importance grandissante des thématiques liées à l'environnement au sein de l'observatoire, il est recommandé de renforcer l'insertion du LAB dans la gouvernance de l'OASU. Il conviendra aussi de veiller à maintenir l'aspect transverse des actions scientifiques inter-laboratoires afin de préserver la cohérence de l'OASU et d'éviter une marginalisation de l'astronomie en cas d'élargissement du périmètre de l'observatoire ;
- un effort de réflexion concernant les services communs de l'OASU est nécessaire afin de bien clarifier ce qui doit rester au niveau des UMR et ce qui doit être mutualisé pour être au service de toutes les composantes de l'OASU. Sur ce dernier point, de réels besoins ont été identifiés à court ou moyen terme en gestion de réseau, communication et accueil/logistique ;
- les efforts pour renforcer la présence de l'OASU au sein de l'Université de Bordeaux doivent être poursuivis. Il est important que l'OASU figure au même niveau que d'autres instituts interdisciplinaires récemment créés dans l'université. Dans ce contexte, le comité d'experts recommande à l'OASU de définir de grands axes scientifiques structurants permettant de mieux l'identifier.